



Focus sur... Belgique : les ports, des acteurs majeurs de la compétitivité du pays face aux nouveaux défis géopolitiques

La Banque nationale de Belgique (BNB) vient de faire paraître la dernière édition de son étude annuelle sur l'économie des ports, qui s'intéresse aux 4 ports maritimes flamands – Anvers, Zeebruges, Gand et Ostende – ainsi qu'aux ports fluviaux de Liège et de Bruxelles. Ces 6 acteurs économiques représentent à eux seuls près de 8 % du PIB belge, environ 33 Mrd€ de valeur ajoutée, 253 000 emplois et 4,6 Mrd€ d'investissement.

Au 1^{er} rang des ports du Royaume, et au 2^{ème} rang des ports européens, Anvers s'impose, avec 224 millions de tonnes de trafic – soit 76 % du trafic total des ports belges – et une activité industrielle prospère, dominée par la chimie. Parmi les grands noms présents, celui du groupe français Total s'est illustré en 2017, à l'occasion de l'inauguration de la plateforme Optara, fruit d'un investissement de plus d'un milliard d'euros. Suivent Gand, dont le trafic a connu une augmentation de 11 % en 2016 puis 12 % en 2017, et Zeebruges, dont la croissance est tirée par le secteur de la manutention qui constitue 25 % de sa valeur ajoutée.

Mais le Brexit ainsi que le protectionnisme américain pourraient compromettre ce dynamisme. Zeebruges, en premier lieu, craint les conséquences sur son activité de la sortie de l'UE du Royaume-Uni, avec lequel il assure actuellement 45 % de ses liaisons. Anvers, en second lieu, s'interroge sur les taxes sur le métal ou les véhicules que souhaitent imposer les Etats-Unis, pays qui représente plus de 10 % de son trafic.

Face à ces menaces, les ports belges s'organisent. C'est pour favoriser son développement que le port belge de Gand a ainsi fusionné en 2017 avec les ports néerlandais tout proches de Zeeland, où est engagée la construction d'une nouvelle écluse devant permettre l'accès des plus gros navires maritimes. North Sea Port, issu de la fusion, ambitionne de devenir le 3^{ème} acteur européen. Cette opération, réalisée dans un temps record et en plein accord avec les autorités publiques des deux pays, pourrait inspirer Anvers et Zeebruges, qui collaborent de longue date – sans toutefois évoquer de fusion à ce stade.

Belgique

Emploi : d'importantes disparités régionales persistantes

D'après l'OCDE, le coût du travail relativement élevé et les migrations géographiques relativement faibles (du fait de la barrière linguistique entre régions et de la sédentarisation induite par un logement à bas coût d'acquisition) pèsent sur le processus de création d'emplois en Belgique. Le taux de chômage y est de 7,2 % en 2017, avec des disparités régionales marquées : 4,4 % en Flandre, 9,8 % en Wallonie et 15,0 % à Bruxelles-Capitale.

En Wallonie, rares sont les communes qui connaissent des niveaux d'emploi équivalents à la Flandre. Font exception quelques communes germanophones à l'est, dont une part de la population se rend en Allemagne pour travailler, et Attert, dans le sud-est du pays, dont un grand nombre d'habitants sont employés au Luxembourg.

Du côté français, la région Grand-Est connaît un taux de chômage plus faible, à 8,6 %, la région des

Hauts-de-France restant l'une des plus touchées à 11,1 %.

La région flamande en revanche figure parmi les plus actives de la zone, avec le sud des Pays-Bas et l'extrême ouest de l'Allemagne. Confrontée à une véritable pénurie de main d'œuvre, la Flandre a engagé avec les Hauts-de-France un partenariat sous l'égide du Voka, le patronat flamand, visant à favoriser les recrutements et les investissements flamands transfrontaliers.

L'industrie de défense belge, au 22^{ème} rang mondial de l'exportation d'armement conventionnel

Le GRIP - Groupe d'Information et de Recherche sur la Paix et la Sécurité – dénombre 71 entreprises de l'industrie de l'armement en Belgique, dont la plupart sont concentrées en Wallonie où elles emploient près de 8 000 salariés, principalement dans les bassins de Liège et de Charleroi. Du côté flamand, 27 entreprises, qui sont souvent des PME à ancrage familial, emploient 5 600 personnes à une

production plus high-tech, essentiellement destinée à de grands acteurs industriels.

Certaines de ces entreprises sont restées spécialisées : c'est le cas par exemple de FN HERSTAL, leader mondial en armes à feu et accessoires de défense. D'autres se sont peu à peu diversifiées, devenant ainsi moins dépendantes des commandes militaires, dont la flamande du secteur de l'électronique ESTERLINE. Parallèlement, de nombreuses entreprises du secteur de la défense en Belgique sont devenues des filiales de groupes étrangers, principalement français et américains. Parmi celles-ci, SAFRAN AERO BOOSTERS, détenue par le groupe français SAFRAN, produit des pièces motrices d'appareils aéronautiques et spatiaux.

La politique de contrôle des exportations d'armes et l'octroi des licences est une compétence régionale. Depuis 2011, les régions belges ont accordé chaque année plus de 1 400 licences d'exportations pour un montant annuel d'au moins 1 Mrd€.

Pays-Bas

Le gouvernement présente un projet de réformes du marché du travail

Un premier projet de loi a été présenté, visant à mettre en œuvre les mesures prévues dans l'accord de coalition pour réduire l'écart d'attractivité entre CDI et emploi temporaire (40% de la main d'œuvre néerlandaise étant en CDD ou autoentreprise) : rallongement de la période d'essai en CDI, assouplissement des motifs et indemnités de licenciement, baisse des cotisations patronales à l'assurance chômage en CDI inférieures à celles en CDD. Ce projet est cependant assorti de mesures d'adaptation des CDD qui ne semblent pas freiner leur recours : rallongement de la période de recours aux CDD de 2 à 3 années consécutives, assouplissement dans le calcul de l'intervalle minimal entre deux renouvellements successifs de contrats temporaires.

Le gouvernement renforce son approche intégrée de la politique de commerce extérieur et de celle de développement

La nouvelle stratégie « investir en perspective », présentée par la secrétaire d'Etat Sigrid Kaag le 18 mai dernier, s'inscrit dans la continuité des politiques existantes, avec un accent mis sur la réduction

des flux migratoires. Les moyens de l'aide publique au développement néerlandaise avaient baissé de 1 Mrd€ sous la législature précédente. Ce nouveau gouvernement prévoit de les redresser de l'ordre de 400 M€ par an, avec l'objectif d'atteindre 0,7% du PIB en 2030. La stratégie vise avant tout la sécurité et la prospérité néerlandaise autour de trois objectifs : (i) prévenir les conflits et lutter contre la pauvreté prioritairement en Afrique et au Moyen-Orient, (ii) promouvoir une croissance durable et inclusive, et (iii) encourager les opportunités pour les entreprises néerlandaises à l'international, l'accompagnement public devant se concentrer sur l'internationalisation des PME et sur une liste de 25 pays prioritaires, non encore finalisée.

Du Fipronil retrouvé dans des œufs provenant d'un élevage localisé dans la province d'Overijssel

Découvert la semaine dernière après un contrôle aléatoire des œufs livrés à un supermarché par un éleveur de Tilligte, ce résultat positif a eu pour conséquence l'abattage de près de 3 000 poules pondeuses dans l'élevage concerné et la destruction de son stock de 45 000 œufs. L'éleveur touché suspecte que des résidus du pesticide soient restés dans le fumier des poules précédentes, lequel aurait été gratté par les poules actuelles et ramené dans le poulailler entraînant la contamination.

Luxembourg

Budget 2021-2027 de l'UE : le Luxembourg conserverait sa position de dernier bénéficiaire des fonds européens structurels et d'investissement

La Commission européenne vient de présenter sa proposition pour la politique de cohésion post-2020, avec pour la première fois l'indication des montants totaux qui pourraient être alloués à chaque Etat membre.

Le montant des fonds de la politique régionale alloués au Grand-Duché devrait fortement chuter : d'un budget de 140 M€ pour la période 2014-2020, le Luxembourg passerait à une enveloppe globale de 73 M€ en prix courants sur l'exercice 2021-2027. Avec ce montant, le Luxembourg conserverait sa position de dernier bénéficiaire des fonds européens structurels et d'investissement, après le Danemark qui recevrait 646 M€.

Copyright

Service économique régional de Bruxelles @DGTresor_BE
Service économique de La Haye @FRTreasury_NL
Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse
(adresser les demandes à bruxelles@dgtresor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Les services économiques s'efforcent de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigeront, dans la mesure du possible, les erreurs qui leur seront signalées. Toutefois, ils ne peuvent en aucun cas être tenus responsables de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.